EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE / TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

EMPRUNT D'UN MONTANT DE 135 MILLIARDS FCFA À DEUX TRANCHES A ET B

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

INVESTISSONS

DANS LES TITRES PUBLICS

DU 17 AU 30 SEPTEMBRE 2020



Tranche A

90 Milliards

5,80*%

L'AN SUR 7 ANS

Tranche B

45 Milliards

5,90*%

L'AN SUR 10 ANS

PRIX DE L'OBLIGATION : 10.000 FCFA

*Net pour les résidents en Côte d'Ivoire

Représentant de l'Emetteur

Chef de file : SIRIUS

Co-chefs de file : EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) Membre du Groupe Ecobank, Ecobank, BRIDGE SECURITIES, BSIC CAPITAL SA

Syndicat de Placement :

ABCO BOURSE - AFRICABOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA - BOA CAPITAL SECURITIES - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICIBOURSE - BNI FINANCES - BRIDGE SECURITIES - CGF BOURSE - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCE - FINANCES GESTION ET INTERMEDIATION - HUDSON & CIE - IMPAXIS SECURITIES - SGI AGI - NSIA FINANCE - SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SIBF SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI TOGO - SIRIUS CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - INVICTUS CAPITAL FINANCE

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA sous les numéros EE/20-17 pour la tranche A et EE/20-18 pour la tranche B.

McCANN

TRESOR D.G.T.C.P.

Plateau, Boulevard Carde, immeuble SOGEFIHA • BP V 98 Abidjan
Tél.: (225) 20 30 90 20 • Fax : (225) 20 21 35 87
www.tresor.gouv.ci • email : info@tresor.gouv.ci



POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA CÔTE D'IVOIRE
INVESTISSONS
DANS LES TITRES PUBLICS
DU 17 AU 30 SEPTEMBRE

Tranche A
90 Milliards
5,80*%
L'AN SUR 7 ANS

Tranche B
45 Milliards
5,90*%
L'AN SUR 10 ANS

PRIX DE L'OBLIGATION : 10.000 FCFA

*Net pour les résidents en Côte d'Ivoire

CONTENU ET MODALITES DE L'OPÉRATION

Montant de l'émission :
Le montant de l'émission est de 135 milliards FCFA, décomposé en deux tranches A et B de montant respectif 90 milliards FCFA et 45 milliards FCFA.

But de l'émission :
L'émission a pour objet le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2020.

Nature, forme et délivrance des titres :
Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :
Le montant nominal indicatif de l'émission est de cent trente cinq milliards (135 000 000 000) FCFA représenté par 13 500 000 obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :
Le prix d'émission sera de dix milles (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :
La souscription sera ouverte du **17** au **30 septembre** 2020 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur, après avis du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :
Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Tranche A
Date de jouissance des obligations : **02 octobre 2020**
Date de règlement : **02 octobre 2020**
Taux d'intérêt : **5,80% l'an**
Durée : **7 ans**

Tranche B
Date de jouissance des obligations : **02 octobre 2020**
Date de règlement : **02 octobre 2020**
Taux d'intérêt : **5,90% l'an**
Durée : **10 ans**

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement des tranches A et B se fera par amortissement constant annuel avec deux (2) ans de différé.

Date d'échéance :
Tranche A : 02 octobre 2027
Tranche B : 02 octobre 2030

Garantie :
La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETÉS

Compte Séquestre :
L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.
A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Centrale/Banque de Règlement (DG/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :
Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :
Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :
Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :
La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :
La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITÉ

Les Obligations issues des deux tranches (A et B) bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION À LA BRVM

Cotation :
La cotation de l'emprunt obligataire TPCI N°06/2020 sur le marché secondaire commence le premier jour ouvrable suivant l'inscription des titres auprès du DC/BR, soit deux (02) jours après la date de règlement/ livraison.

Chef de File :
SGI SIRIUS Capital

Co-chefs de file :
SGI EDC INVESTMENT CORPORATION, BRIDGE SECURITIES ET BSIC CAPITAL

Syndicat de placement :
Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.